



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

NOM ET ADRESSE DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Jean Cap Ferrat
Mairie de Saint-Jean Cap Ferrat
Hôtel de Ville
21 av Denis Séméria
06230 SAINT-JEAN CAP FERRAT

OBJET DE L'AVIS

Le présent avis d'appel à candidatures porte sur la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la gestion et l'exploitation d'un local à usage de restaurant.

Le local en question est constitué de cinq alvéoles portant les numéros 211, 212, 213, 214 et 215 et est situé au rez de chaussée d'un immeuble sis Place du centenaire sur le nouveau port de la commune de SAINT-JEAN CAP FERRAT (06230).

La mairie de SAINT-CAP FERRAT souhaite un restaurant de qualité avec service à table et en terrasse, proposant une cuisine élaborée, ainsi qu'une ouverture annuelle, sept jours sur sept.

Le local sera mis à disposition vide.

DATE DE DEBUT D'EXPLOITATION ET DUREE DE LA CONVENTION

L'exploitation prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2018.

La convention d'occupation sera conclue pour une durée SEPT (7) ans.

MONTANT DE LA REDEVANCE

La redevance mensuelle, pour les cinq alvéoles, pour la première année d'exploitation est fixée à QUATRE-MILLE DEUX CENT EUROS (4.200 €) hors taxe et hors charge.

L'exploitant aura en sus à sa charge les impôts, taxes, charges et redevances liés à l'usage du local (taxe foncière, taxes additionnelles à la taxe foncière, voirie, enlèvement des ordures ménagères)

PROCEDURE

Avis d'appel à candidatures pour l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

• Publicité

Le présent avis est publié :

- sur le site internet de la commune
- dans le journal d'annonces légales LA TRIBUNE

• Visite

Une visite sur les lieux sera organisée les mercredis 16 et 23 mai à 10 heures.

• Contenu du dossier de candidature

Les opérateurs intéressés devront présenter un dossier composé des pièces suivantes :

- Lettre de candidature
- Extrait K-bis de la société ou statuts si société en cours de formation
- Descriptif du projet (concept, gamme de produits proposés et tarifs, horaires d'ouverture)
- Présentation détaillée des aménagements et équipements nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation, des éléments de décoration et d'aménagements intérieurs (revêtements muraux, couleurs, style, mobilier, vaisselle, etc.) et extérieurs, correspondant à une esthétique de qualité (salle, terrasse) ; cette présentation pourra s'effectuer sous forme de plans, devis, planche projet..
- Renseignements permettant d'évaluer les capacités financières du candidat
- Compte d'exploitation prévisionnel sur deux ans
- Une attestation sur l'honneur justifiant que le candidat et ses salariés n'ont pas fait l'objet d'une condamnation judiciaire
- Une attestation de régularité fiscale
(disponible auprès du service des impôts des entreprises (SIE) en utilisant le formulaire n° 3666, si l'entreprise est soumise à l'impôt sur le revenu (entreprise individuelle notamment) ;
ou directement en ligne sur impots.gouv.fr, si l'entreprise est soumise à l'impôt sur les sociétés et assujettie à la TVA.)

- Une attestation attestant de la situation régulière sociale du candidat (attestation disponible sur le site de l'URSSAF)
- Une attestation d'assurance pour les risques professionnels.

• Sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants :

- Expérience professionnelle dans le domaine de la restauration, renommée du candidat,
- Offre proposée : gamme de produits, politique tarifaire, horaires d'ouverture, nombre de couverts, cohérence du projet par rapport au lieu
- Pertinence des investissements proposés (aménagement intérieur et extérieur des locaux qualitatif)
- Assise financière du candidat
- Volet financier : viabilité économique du projet, montant des investissements prévus, nombre de salariés employés
- Composition et qualifications de l'équipe qui fera fonctionner la structure mise à disposition

• Remise des offres

Les candidats adresseront leur proposition par voie postale (LRAR) à l'adresse suivante
Hôtel de Ville
21 av Denis Séméria
06230 SAINT-JEAN CAP FERRAT

ou la déposeront en mains propres à l'accueil de l'Hôtel de Ville contre récépissé.

Les documents papier devront être remis en deux exemplaires (un original et une copie)

L'enveloppe devra être fermée et porter la mention : « *Candidature pour occupation du domaine public du local sis Place du Centenaire, Nouveau Port. Ne doit pas être ouvert par le service du courrier.* »

Date limite : Mardi 5 juin 2018 à 16 heures.

• Annonce du choix du candidat

Lundi 18 juin 2018 décembre par lettre et sur le site internet de la commune.

• Renseignements techniques et administratifs

Madame Lorella BERNARD
lorella.bernard@saintjeancapferrat.fr